

Home

Trouver l'éditeur d'une oeuvre

Comment faire pour savoir si un morceau que vous souhaitez utiliser, pour le remixer par exemple, fait partie du répertoire de la Sacem ?

Les œuvres qui font partie du répertoire de la Sacem sont consultables sur sacem.fr.

Vous pouvez les rechercher par titre, créateur ou interprète. Si vous ne trouvez pas une œuvre, contactez la Sacem à societaires@sacem.fr ou au 01 47 15 47 15.

- **Les morceaux qui font partie du répertoire de la Sacem sont consultables sur le site <http://repertoire.sacem.fr/>**

Quand vous avez identifié l'œuvre, encore faut-il pouvoir contacter l'auteur ou ses ayants droit. Les coordonnées des sociétaires sont confidentielles. Celles des éditeurs sont publiques et consultables sur le site [Répertoire des œuvres](#).

Trouver l'éditeur d'une oeuvre

CONSULTER :

Fiches pratiques

- [Trouver un éditeur](#)

Les sites

- [SACEM](#) > Le répertoire des œuvres de la Sacem
- [CSDEM](#) > la Chambre Syndicale de l'Édition Musicale
- [SNAC](#) > le Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs